

ARRETE N° 284/25 /MINESEC DU 26 JUN 2025
portant nomination d'un responsable au Ministère des Enseignements
Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommée au poste ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DU NORD-OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU BUI

LYCEE TECHNIQUE DE KUMBO

Proviseur : Madame **MAIMONA SHULIKA FAI**, Professeur des Lycées de l'Enseignement Technique et Professionnel, Matricule **0638840G**, précédemment Inspecteur Pédagogique Régional chargé des Sciences et Technologie du Tertiaire à la Délégation Régionale du Nord-Ouest, en remplacement de Monsieur WIRNGO Kilian KPUDZEYEM, relevé de ses fonctions.

Article 2.- L'intéressée aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 26 JUN 2025

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

